



1 Grande Aigrette en plumage d'hiver à l'envol © GILLES PIERRARD
2 Aigrette garzette en plumage nuptial © HERVÉ MICHEL

1	
	2



L'Aigrette garzette

Egretta garzetta (Linné, 1766)

État de conservation en France : **À surveiller**

Statut en Lorraine : **Migrateur rare**

La Grande Aigrette

Ardea alba (Linnæus, 1758)

État de conservation en France : **Vulnérable**

Statut en Lorraine : **Migrateur et hivernant commun**

Description

Ces deux espèces d'aigrettes sont similaires par la morphologie* et la couleur blanche de leur plumage, mais la taille les différencie :

- La Grande Aigrette a la taille du Héron cendré mais est plus élancée avec le cou plus fin et plus long. Ses pattes sont sombres et son bec jaune-orangé, tout au moins à la période où elle nous visite.
- L'Aigrette garzette est beaucoup plus petite : son envergure est d'environ un mètre alors que celle de la Grande Aigrette peut atteindre 170 cm ; toutefois, l'appréciation de la taille peut être difficile sur le terrain sans élément de comparaison et requiert un peu d'habitude. Son bec est fin et noir et ses pieds jaunes en fort contraste avec les tarsi* noirs.

Le vol de la Grande Aigrette est ample et lent : elle est perçue comme un grand héron blanc. Mais l'Aigrette garzette peut faire illusion, un oiseau blanc paraissant souvent plus grand qu'il n'est en réalité.

Chez les deux espèces, les adultes reproducteurs arborent des plumes soyeuses spectaculaires à l'arrière du bras tandis que les parties nues, particulièrement de la Grande Aigrette, changent de couleur.

Écologie

Les deux espèces d'aigrettes sont piscivores* et fréquentent toutes les eaux poissonneuses de l'intérieur des terres, et de façon ponctuelle, le littoral maritime en hivernage. En moyenne, la Grande Aigrette est plus portée vers les plans d'eau, l'Aigrette garzette étant plus éclectique. En hivernage, la Grande Aigrette fréquente également les prairies et les cultures où elle chasse les petits rongeurs, tout comme le Héron cendré.

Elles sont grégaires* pour la reproduction et les colonies sont fréquemment mixtes. Les sites de reproduction sont variés, mais l'Aigrette garzette choisit plus volontiers des arbres pour leur installation, alors que la Grande Aigrette place ses nids plus bas, en roselière ou dans des buissons par exemple. Enfin, elles ont l'habitude de se rassembler dans des dortoirs nocturnes pour une plus grande sécurité.

Répartition, état des populations

La Grande Aigrette est cosmopolite* tandis que l'Aigrette garzette est confinée à l'Ancien monde* où elle est largement représentée.

La première se reproduit en petit nombre depuis une vingtaine d'années en France, à la suite d'une progression spectaculaire de son effectif internuptial*. Cette progression, ressentie dans toute l'Europe de l'Ouest, résulte d'une démographie positive, mais aussi probablement d'une réorganisation de la stratégie hivernale de l'espèce, consécutive à des changements environnementaux majeurs comme l'assèchement des marais irakiens.

Quant à l'Aigrette garzette, c'est un nicheur commun avec plus de 10 000 couples dans les deux tiers sud du pays, et un hivernant régulier dont la population fluctue en fonction des contraintes climatiques.





- 1 Grande Aigrette en plumage d'hiver © GILLES PIERRARD
- 2 Aigrette garzette en plumage nuptial © DIDIER COLLIN



Situation régionale

La Grande Aigrette était exceptionnelle en Lorraine il y a 30 ans. Elle y est devenue très commune de nos jours et il est possible à présent d'observer 500 à 600 individus ensemble au moment du pic de passage automnal à l'étang de Lindre. Un dénombrement à la mi-janvier 2008 fait état de 200 à 250 individus hivernant dans la région. Malgré l'observation d'individus au bec sombre, la reproduction en Lorraine n'est toujours pas d'actualité.

Quelques Aigrettes garzettes sont observées en petit nombre tous les ans en fin de printemps et en été, mais ce sont des oiseaux non reproducteurs qui débordent vers le nord leur aire normale.

Menaces et gestion

Les problèmes principaux pour ces deux espèces d'aigrettes sont la disparition et la modification de leurs habitats dues au drainage, à la mise en culture et au développement urbain.

Cependant, la population d'Aigrette garzette connaît la stabilité.

Quant à la Grande Aigrette, elle a frôlé l'extinction au début du XX^e siècle. En effet, ses longues plumes nuptiales servant alors d'ornement aux chapeaux des dames, elle a été massacrée au point de voir ses effectifs chuter jusqu'à un seuil critique ; aujourd'hui, elle est protégée et en augmentation numérique.

Sites désignés pour ces deux espèces

FR4110007	FR4110060	FR4112000
FR4112001	FR4112002	FR4112004
FR4112005	FR4112006	FR4112008
FR4112009		

Bibliographie

BESANÇON T. (2002)
BRANCIFORTI J. (1998)
ÉRARD C. & VIELLIARD J. (1964)
SARDIN J.-C. (1983)

